



**Christophe OLIVIERI**  
**Délégué Technique F.F.S.A.**  
Licence A 169602

Nogaro, le 01 avril 2021

### ***Note technique : Saison 2021***

Le délégué technique devra être tenu informé par les teams, préalablement à toute intervention nécessitant la rupture du plombage et/ou du remplacement complet d'un élément mécanique (moteur / turbo / boîte de vitesse / pont), ainsi que de toute intervention au niveau des éléments de sécurité de la voiture (harnais / siège / extincteur) et/ou structure de la voiture (coque / arceau).

En cas de choc important de la voiture, celle-ci devra être présentée au délégué technique pour vérification avant de pouvoir reprendre la piste.

Ces dispositions sont valables tout au long de la saison.

Christophe OLIVIERI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christophe OLIVIERI', written over a horizontal line.